

PLAN D'ACTION 2005-2006

COMITÉ POPULAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Tel qu'amendé lors de l'assemblée générale annuelle du 11 octobre 2005

En 2005-2006 le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste maintiendra, dans l'esprit de l'éducation populaire autonome et de la défense collective de droits (travailler collectivement et démocratiquement sur la cause des problèmes dans une perspective de transformation sociale), par le biais de ses diverses activités, les volets suivants :

1. Défense de droits
2. Soutien aux initiatives communautaires
3. Information et sensibilisation
4. Délégations extérieures
5. Activités de quartier
7. Vie associative et milieu de vie

2. AMÉNAGEMENT URBAIN

Que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste poursuive sur la lancée des pistes d'action de l'étude socio-économique.

Que le Comité populaire travaille à ce qu'il y ait plus d'espaces de stationnement de rue réservés en tout temps exclusivement aux résident-es.

Que le Comité populaire développe des scénarios pour civiliser le transport motorisé :

1. Rues avec priorités aux piéton-nes et aux vélos;
2. Aménagements pour piéton-nes (trottoirs, traverses de rue, rues piétonnières, pistes cyclables);
3. Donner le statut de chaussée partagée avec les vélos à toutes les rues du quartier;
4. Travailler sur les problèmes de circulation.



VOLET DÉFENSE DE DROITS

1. LOGEMENT

Que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste poursuive son implication au FRAPRU et à la Coalition pour le droit au logement en portant une attention particulière à la conjoncture électorale au municipal et au fédéral. Qu'il porte une attention particulière à l'élargissement de sa base de mobilisation. Que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste poursuive également sa concertation avec les divers intervenant-e-s sur la question et qu'il continue de collaborer étroitement avec le BAIL (Bureau d'animation et d'information logement) et le RCLALQ (Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec) sur les dossiers communs.

1. Sensibiliser la population à la crise du logement en menant une campagne d'information et d'action permanente contre la crise du logement.
2. Poursuivre l'animation du comité mobilisation-logement.
3. Poursuivre notre campagne pour que la Ville se dote d'une réserve foncière réservée au développement de logements sociaux, maintienne son moratoire sur la conversion de logements locatifs en condos et trouve une solution au problème des copropriétés indivises.
4. Freiner l'augmentation et la détérioration des loyers dans Saint-Jean-Baptiste en informant et en mobilisant les locataires sur leurs droits en matière de logement.
5. Poursuivre la mise à jour de la base de données sur l'état des logements du quartier.
6. Se mobiliser contre tout recul éventuel contenu dans la politique d'habitation du gouvernement Charest, tout en maintenant le cap sur l'objectif d'un grand chantier de logements sociaux.
7. Continuer d'informer la population des mesures existantes (supplément au loyer et allocation-logement notamment).
8. Accompagner dans leurs démarches les requérant-es de la Coopérative l'Escalier, au moins jusqu'au début du chantier, s'ils et elles le désirent.
9. Développer localement un système de dépôt des baux

Que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste poursuive l'animation d'un comité aménagement urbain et soutienne ce dernier dans son plan d'action :

- > Poursuivre les démarches visant le réaménagement des parcs Richelieu et Berthelot.
- > Travailler à la transformation de la rue Sainte-Claire et d'un tronçon de rue Est-Ouest en rues «à priorité piétonnes».
- > Supporter l'amélioration des transports en commun et alternatifs en travaillant à l'implantation de supports à vélo supplémentaires dans le quartier et en appuyant les démarches entreprises pour l'implantation d'abribus chauffés à des endroits stratégiques dans le quartier.

-> Supporter les actions en faveur de la popularisation et du financement des bâtiments verts, notamment en informant les résident-e-s du quartier et en participant au comité de travail du FRAPRU sur l'amélioration des normes environnementales dans les différents codes et règlements et suivre les actions du Conseil de quartier à ce sujet.

-> Poursuivre les démarches afin d'obtenir la sécurisation de la traverse Salaberry/Lucien-Borne.

-> Rester vigilant-es à tout projet d'aménagement qui menacerait la trame urbaine du Faubourg (notamment à Place Québec, sur le site de l'ancien Patro Saint-Vincent-de-Paul et au Carré Racine).

3. MAINTIEN DES FAMILLES DANS LE QUARTIER

Qu'en concertation avec le Centre Famille Haute-Ville et les autres organismes pertinents, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste développe une réflexion et les pistes d'action pertinentes pour assurer le maintien et la venue des familles dans le quartier, améliorer leurs conditions de vie et les aider à défendre leurs droits.

Que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste appuie et s'implique dans les initiatives visant à augmenter le nombre de place en garderie réservées aux résident-es du quartier.

VOLET SOUTIEN AUX INITIATIVES

COMMUNAUTAIRES

1. Vestiaire du Faubourg

Que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste continue d'offrir le service du Vestiaire du Faubourg et qu'il appuie les militantes du comité Vestiaire dans cette tâche.

2. Centre Famille Haute-ville

Que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste appuie de façon non-équivoque l'organisme dans le but d'assurer sa pérennité et son développement dans le quartier.

3. Programme de compostage communautaire

Que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste poursuive l'animation du site de compostage communautaire dans le Parc Richelieu, et qu'il, si le soutien financier de la Ville est au rendez-vous, travaille à l'implantation d'un nouveau site.

4. Projet d'exposition photo «cours intérieures»

Que le Comité populaire parraine le projet et permette de recevoir les subventions du projet au nom du Comité populaire (sans déboursé pour l'organisme).

5. Appui à un projet de marché public

Que le Comité populaire donne son appui à la réalisation éventuelle d'un marché public hebdomadaire dans le Faubourg.

VOLET DÉLÉGATIONS EXTÉRIEURES

Que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste poursuive la concertation avec les divers acteurs traitant des mêmes dossiers que lui, soit : le RÉPAC-03-12, le FRAPRU, le RCLALQ, la Coalition pour le droit au logement, le Fonds de solidarité des groupes populaires, la Coalition pour le transport en commun ...et leurs groupes membres.

VOLET ACTIVITÉS DE QUARTIER

Que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste s'implique cette année pour assurer la survie et le développement de la Fête du Faubourg.

Que le Comité populaire organise une Fête de quartier à l'automne.

VOLET INFORMATION ET SENSIBILISATION

1. L'Infobourg

Que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste continue de publier un journal de quartier trimestriel et que ce journal continue d'être sous la responsabilité d'un comité de rédaction. Que le comité de rédaction soit mandaté pour développer une politique d'information.

2. Cafés-rencontre

Que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste organise au moins deux cafés-rencontre sur les droits sociaux dans une optique d'information, de sensibilisation et de mobilisation des résident-es du quartier.

S'il y a lieu, que des partenariats soient développés avec certains organismes du quartier (ex. : Centre Famille Haute-Ville) pour exporter la formule.

3. Site Web

Que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste envisage sérieusement la possibilité de se doter d'un site web dans l'année à venir.

VOLET VIE ASSOCIATIVE

Qu'une soirée d'accueil pour les nouveaux et nouvelles membres soit organisée au moins deux fois dans l'année.

Qu'une activité socio-culturelle par mois soit organisée (party de Noël, activité de la rentrée, fête d'automne, activité sportive, etc.).

Qu'un bulletin de liaison, *La lettre du Compop*, soit publié au moins 8 fois dans l'année.

PROJET MOBILISATEUR

Que le projet mobilisateur pour l'année soit de concevoir un plan de construction (construction de logements sociaux et/ou parc) sur le stationnement du Carré Racine, dans la perspective d'y tenter un projet pilote de « mixité fonctionnelle »

Logement social?

www.frapru.qc.ca